REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Passation des marchés de travaux

Objet du marché : TRAVAUX DE SECURISATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES PRISONS CIVILES DE COTONOU ET D'AKPRO-MISSERETE

A LANCER

Référence de l'appel d'offre : *T_PSEBA_60192*

Autorité contractante : *MINISTERE DE L'ENERGIE*

Source de financement : *BUDGET NATIONAL*

Gestion : *2022*

Imputation budgétaire : *2.3.1.1.15.2 2349*

ME
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 25/04/22
Nom DJIKPONTO
Prénom Augustine
Signature

AVRIL 2022

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
25/04/2022
Kènnèho Casimir DEGUENON

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avenue Jean Paul II
04 BP 1412 Cotonou
BENIN
Tél. :+229 21 31 29 07
21 31 29 24 / 21 31 29 38
Fax.:+229 21 31 35 46

La Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou le

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

MINISTERE DE L'ENERGIE

OBJET : TRAVAUX DE SECURISATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES PRISONS CIVILES DE COTONOU ET D'AKPRO-MISSERETE

Référence SIGMAP : *T_PSEBA_60192*

AAO N°009 /ME/PRMP/CONTRELEC-PSEBA/S-PRMP du 25/04/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Energie publié sur le portail web des marchés le 23 mars 2022.

Le *Ministère de l'Energie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds sur le PIP, afin de financer *le Projet de Sécurisation Electrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA)* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *de* **travaux de sécurisation des installations électriques des prisons civiles de Cotonou et d'Akpro-Missérété.**

2. Le *Ministère de l'Energie* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de sécurisation des installations électriques des prisons civiles de Cotonou et d'Akpro-Missérété** répartis en lot unique. Les *variantes ne seront pas prises en considération.*

3. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises et celles ayant au moins trois (03) années d'existence.

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une entreprise spécialisée en électricité, énergie et Bâtiment et Travaux Publics (BTP) en général **clairement libellé dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce** fourni à cet effet ;

(6)

- Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise, dans les cinq dernières années (**2017, 2018, 2019, 2020, 2021**) au moins **deux (02) marchés similaires** dans le cadre de travaux de mise aux normes électriques intérieures ou d'acquisition et d'installation d'équipements de sécurité pour la protection intérieure au niveau de l'administration ou de sécurisation des installations intérieures ou de protection des installations intérieures (pour les bâtiments) pour un montant de **200.000.000 FCFA TTC chacun** avec à l'appui, les attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature des contrats y relatifs en copie certifiées conformes.

- Les prospectus et les fiches techniques des organes de protection, des câbles, des Tableaux Divisionnaires (TD), du Tableau Général Basse Tension (TGBT), des répartiteurs et d'autres accessoires par elles proposés ;
- La (les) lettre(s) d'autorisation du fabricant (pour le groupe électrogène, le régulateur et l'onduleur) ;
- Les certificats qui prouvent que les organes de protection fournis vérifient les normes de la CEI (Normes EN 60947-2 et EN 60977-2) ;
- La (les) preuve(s) que le(s) fabricant(s) agréé(s) des organes de protection a (ont) le certificat de qualité ISO 9001 ou équivalent ;

- Fournir le personnels et les matériels requis conformément aux critères de qualification décrits aux pages 69 ; 70 et 71.

- **Exigences d'ordre financier :**

- Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour **les trois *dernières années (2018-2019-2020)*** démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités d'installation ou de vente de matériels électriques intérieurs pour un montant de **trois *cent millions (300 000 000) francs CFA***, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2018 ; 2019 et 2020) :

- Fournir une capacité financière Tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage **éventuelle, à hauteur de : Deux cent millions (200.000.000) de** FCFA justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une entreprise spécialisée en électricité, énergie et Bâtiment et Travaux Publics (BTP) en général **clairement libellé dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce** fourni à cet effet ;

  - Les prospectus et les fiches techniques des organes de protection, des câbles, des Tableaux Divisionnaires (TD), du Tableau Général Basse Tension (TGBT), des répartiteurs et d'autres accessoires par elles proposés ;

  - La (les) lettre(s) d'autorisation du fabricant en original (**pour le groupe électrogène, le régulateur et l'onduleur**) ;

  - Les certificats qui prouvent que les organes de protection fournis vérifient les normes de la CEI (Normes EN 60947-2 et EN 60977-2) ;

  - La (les) preuve(s) que le(s) fabricant(s) agréé(s) des organes de protection a (ont) le certificat de qualité ISO 9001 ou équivalent ;

  - Elles doivent établir qu'elles disposent en plus du personnel requis à la page 70, d'une liste de **trois (03)** personnels d'encadrement composé d'**Un Ingénieur Electricien / Electrotechnicien** (BAC + 5 en électrotechnique, électricité (Diplôme d'Ingénieur ou d'un master en électrotechnique, ou en électricité (BAC + 4/5) avec 03 expérience travaux de sécurisation des installations électriques intérieures des bâtiments avec bonnes notions en hygiène santé et sécurité des bâtiments et surtout en prévention des risques électriques pour un montant de 200.000.000 FCFA TTC au moins chacun, avec de bonnes notions en hygiène santé et sécurité des bâtiments et surtout en prévention des risques électriques justifiées par les CV, attestations de travail ou services fait et les diplômes certifiés conformes + les pages de garde et de signatures des marchés similaires exécutés et de **Deux (02) Technicien Industriels** (Diplôme minimum DTI/BAC en électricité) avec 03 expériences dans les travaux de mise aux normes ou de sécurisation des installations électriques dans les bâtiments et industries pour un montant de **200.000.000 FCFA** TTC au moins chacun justifiées par les CV, attestations de travail ou services fait et les diplômes certifiés conformes + les pages de garde et de signatures des marchés similaires exécutés.

- Disposer du matériels requis conformément aux exigences de la page 71 du dossier d'appel d'offre.

- **Exigences d'ordre financier :**

  - Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire l'assurance des risques professionnels couvrant la période d'exécution des travaux.

  - Fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage **éventuelle, à hauteur de : Deux cent cinquante millions (250.000.000) de** FCFA justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Le délai d'exécution est de ***trois (03) mois***.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Energie, *Personne Responsable des Marchés Publics, Séni SEIDOU, **adresse mail** : séidouséni@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de l'Energie (ME), 1er étage, bureau 139 du bâtiment central du cabinet sis à l'Avenue Jean Paul II, 04 B.P.1412, Cotonou; TEL : (229) 21 31 29 24 / 21 31 29 38 République du Bénin et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée du lundi au vendredi **de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures** (heure locale : GMT+1).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de l'Energie (ME), 1er étage, bureau 139 du bâtiment central du cabinet sis à l'Avenue Jean Paul II, 04 B.P.1412, Cotonou ; TEL : (229) 21 31 29 24 / 21 31 29 38**, à compter du ..06../..05../..2022. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.*

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés** Publics (PRMP) du Ministère de l'Energie (ME), sis à l'Avenue Jean Paul II, 04 B.P.1412, Cotonou; TEL : (229) 21 31 29 24 / 21 31 29 38 République du Bénin au plus tard le...27/....05.../2022 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **salle de conférence du Ministère de l'Energie, le .27./...05../ 2022 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre millions six cent soixante et un mille seize (4 661 016) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***Quatre-vingt-dix (90)*** **jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB : -Les matériels à livrer doivent être âgés d'un an au plus à compter de la date de livraison.

- **Les montants proposés doivent respecter la limite exigée par le répertoire des prix actuellement en vigueur.**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MINISTERE DE L'ENERGIE La Personne Responsable des Marchés Publics M.E.

Séni SEIDOU